

## BORDEAUX METROPOLE

-----  
EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE  
-----

Séance du 10 avril 2015  
(convocation du 3 avril 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Mariik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOULET à partir de 11 h 00  
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10  
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie  
M. VERNEJOUL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00  
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00  
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte  
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00  
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à DAVID Yohan à partir de 10 h 00  
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00  
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30  
M. LOTHaire Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45  
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00  
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard  
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique  
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOYE Marie-Hélène à partir de 11 H 30

### **EXCUSES :**

LA SEANCE EST OUVERTE

**MERIGNAC - rue des Genêts - acquisition d'une emprise de 4 187 m<sup>2</sup> environ à détacher de la parcelle AD 436 appartenant à la SCI des Genêts de Beaudésert - Décision - Autorisation**

Monsieur MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En accord avec la ville de Mérignac, Bordeaux Métropole instruit actuellement le dossier de cession à Monsieur Bernard Etchart gérant de la Société civile immobilière Desertu Eder d'un tènement foncier d'une contenance de 4 187 m<sup>2</sup>, cadastré AD 719-721-92 situé à l'angle de la rue des Genêts et de la rue de Bacaris à Mérignac et ce, en vue de permettre un regroupement d'entreprises sur un même site.

Cette cession doit intervenir en concomitance avec l'acquisition par notre Etablissement d'une emprise de terrain nu d'environ 4 187 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle attenante, cadastrée AD 436, appartenant à la SCI des Genêts de Beaudésert représentée par Monsieur Bernard Etchart.

En effet, toujours en accord avec la ville de Mérignac, il est apparu opportun de maîtriser ce terrain dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière à vocation économique.

Sa situation, dans le périmètre de l'opération Aéropac, permet d'envisager favorablement sa future valorisation opérationnelle en cohérence avec les objectifs de développement affichés par Bordeaux Métropole.

Au terme des pourparlers conduits avec Monsieur Bernard Etchart ès qualités de gérant de la SCI des Genêts de Beaudésert, un accord amiable a été enregistré par promesse de cession du 20 octobre 2014 stipulant un prix de 321 561,60 euros dont une TVA sur prix total au taux de 20 % d'un montant de 53 593,60 euros.

Les services de France Domaine, régulièrement consultés sur les termes de ce projet d'acquisition ont fixé la valeur de cette emprise à 267 938 euros par avis du 28 janvier 2015, soit un prix unitaire de 64 euros le m<sup>2</sup>.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-37,  
**VU** l'avis de France Domaine n° 2015-281V0285 du 28 janvier 2015.

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT**

L'intérêt pour Bordeaux Métropole de finaliser l'acquisition de l'emprise foncière de 4 187 m<sup>2</sup> à détacher de la propriété de la SCI des Genêts de Beaudésert et ce, aux fins de constitution d'une réserve foncière à vocation économique propre à accompagner le développement de ce secteur.

**DECIDE**

**Article 1 :** d'acquérir de la SCI des Genêts de Beaudésert, représentée par son gérant Monsieur Bernard Etchart, une emprise de terrain nu d'une contenance de 4 187 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle actuellement cadastrée AD 436 située rue des Genêts à Mérignac, moyennant le prix de 321 561,60 euros dont 53 593,60 euros de TVA sur prix total au taux de 20 %, ce prix n'étant pas supérieur à l'avis de France Domaine du 28 janvier 2015.

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique d'acquisition et tous autres documents afférents à cette opération.

**Article 3 :** d'imputer la dépense au budget de l'exercice en cours (Chapitre 21, Article 2111, Fonction 90, Opération 05P056O003).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
20 AVRIL 2015

PUBLIÉ LE : 20 AVRIL 2015

M. JACQUES MANGON